

## POUVOIR SPÉCIAL DE REPRÉSENTATION - MARQUE / SPECIAL AUTHORISATION FOR REPRESENTATION - MARK

Votre référence / Your reference

N° de marque / Mark No.

Je (Nous)  
I (We)

*Nom et adresse complets du ou des  
mandants / Full name and address  
of authoriser(s)*

Autorise  
(autorisons)  
par la  
présente /  
do hereby  
authorise

*Nom et adresse complets du  
mandataire : conseil en PI, avocat,  
employé (veuillez préciser) / Full  
name and address of authorisee :  
professional, representative, legal  
practitioner, employee (please  
specify)*

A agir en mon (notre) nom auprès de la Division de la Propriété Intellectuelle en vue : / to act for me (us) before the Intellectual Property Office for :

De déposer une demande d'enregistrement de marque et tout acte subséquent relatif à la procédure d'enregistrement / to file a national trade mark and all matters for the registration of the trade mark.

De déposer une demande de renouvellement pour la marque identifiée ci-dessus / to file a renewal of the above mark.

De procéder à une inscription sur le registre spécial pour la marque identifiée ci-dessus / to record a change in the national register for the above mark.

D'effectuer toute opération auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour la marque pour la marque identifiée ci-dessus / to proceed with all necessary steps before the World Intellectual Property Organization of the above mark.

Je révoque (nous révoquons) par la présente tout pouvoir antérieur, donné pour la marque identifiée ci-dessus / I (we) hereby revoke all previous authorisations in respect of the above trade mark.

En conséquence, présenter toutes requêtes, signer et approuver toutes pièces, retirer tout document, généralement, faire tout ce qui sera utile pour l'exécution du présent mandat.

Accordingly, to file all application requests, to sign and approve all documents, and in general, to fulfil all that may be necessary for the execution of the present authorisation.

Lieu/Place

Date

Signature(s)<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Le pouvoir spécial doit être signé de la propre main du (des) mandant(s). Dans le cas de personnes morales, veuillez ajouter en caractères d'imprimerie, après la signature, le (les) nom(s) du (des) signataire(s) en mentionnant ses (leurs) fonctions au sein de la société. / The special authorisation must bear the personal signature(s) of the authoriser(s) (in the case of legal persons, that of the office empowered to sign). After the signature, please print the name(s) of the signatory(ies) adding, in the case of legal person, his/her/their position within the company.

## **Remarques relatives au formulaire concernant le pouvoir spécial (DPI 1002)**

Ce formulaire doit être utilisé pour mandater un représentant devant la Division de la Propriété Intellectuelle.

Le pouvoir spécial habilite le mandataire à intervenir uniquement dans le cadre d'une procédure spécifique. Celle-ci peut être, la demande d'enregistrement de marque, la demande de renouvellement d'une marque, la demande de l'enregistrement d'une inscription à porter sur le registre ou à agir devant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

### **N° de marque <sup>(\*)</sup>**

Cette rubrique vous permet de préciser le numéro de votre marque. Celui-ci peut être le numéro de récépissé de la demande d'enregistrement ou le numéro d'enregistrement de la marque.

Le numéro de récépissé vous est communiqué lors du dépôt de la demande d'enregistrement.

Le numéro d'enregistrement vous est communiqué lors de l'enregistrement de la marque et de la délivrance du certificat.

Cette rubrique doit rester non renseignée lors du dépôt conjoint de la demande d'enregistrement de marque (DPI 1001) et du présent pouvoir spécial.

### **La rubrique mandant**

Indiquer le nom et l'adresse du mandant.

Les personnes physiques doivent être désignées par leurs noms suivis de leurs prénoms. Les personnes morales et les sociétés assimilées aux personnes morales en vertu du droit dont elles relèvent doivent figurer sous leur désignation officielle.

Les adresses doivent être indiquées selon les exigences usuelles en vue d'une distribution postale rapide à l'adresse indiquée et comporter en tout état de cause toutes les indications administratives pertinentes, y compris, le cas échéant, le numéro du bâtiment, rue, voie, avenue, le code postal avec le nom de la ville et le nom du pays.

### **La rubrique mandataire**

Indiquer la qualité, les noms, prénoms et adresse professionnelle.

La mention de la qualité pour les conseils en propriété industrielle est « Conseil en PI », pour les avocats est « Avocat » et pour les autres cas « Fondé de pouvoir ».

Les personnes physiques doivent être désignées par leurs noms suivis de leurs prénoms. Les personnes morales et les sociétés assimilées aux personnes morales en vertu du droit dont elles relèvent doivent figurer sous leur désignation officielle.

Les adresses doivent être indiquées selon les exigences usuelles en vue d'une distribution postale rapide à l'adresse indiquée et comporter en tout état de cause toutes les indications administratives pertinentes, y compris, le cas échéant, le numéro du bâtiment, rue, voie, avenue, le code postal avec le nom de la ville et le nom du pays.

### **La rubrique signature**

Faire figurer la signature manuscrite du mandant ainsi que son nom et prénom. Les tampons, les photocopies, et autres ne sont pas acceptés.

Lorsque le pouvoir est signé au nom d'une personne morale, seules sont habilitées à signer les personnes auxquelles cette qualité est reconnue en vertu de la loi ou du statut de la personne morale concernée. Il convient d'indiquer la qualité du signataire, par exemple : président, directeur, fondé de pouvoir.

## **Notes To the special authorisation form (DPI 1002)**

This form has to be used to appoint a representative to the Intellectual Property Division.

The special authorisation authorizes the agent to act solely in the context of a specific procedure. It may be the application for trademark registration, the application for renewal of a trademark registration, the application for registration to carry on the register or to act before the World Intellectual Property Organization.

### **Mark No**

This section allows you to specify the number of your trade mark. It may be the receipt number of the application or the registration number of the trade mark.

The receipt number is issued when applying to register a trade mark.

The registration number is given when the trade mark certificate is issued.

This section should remain uninformed when you file an application for the first time.

### **Party (parties) giving the authorisation**

Indicate the name and address of the legal or natural person who gives mandate.

Names of natural persons shall be indicated by the person's family name, followed by his or her given names. Legal persons and companies considered to be legal persons have to be nominated by their official designation.

Addresses have to be indicated with the customary requirements in order for prompt postal delivery at the indicated address: building number, street, road, avenue and postal code with the name of the city and country name.

### **Representative**

Indicate quality, full name and business address.

The indication of the capacity for an industrial property advisor is "IP advisor" for lawyers "Lawyer" and "Power of Attorney" the other case.

Name of natural persons shall be indicated by the person's family name, followed by his or her given names. Legal persons and companies considered to be legal persons shall be indicated by their official designations.

Addresses have to be indicated with the customary requirements in order for prompt postal delivery at the indicated address: building number, street, road, avenue and postal code with the name of the city and country name.

### **Signature**

Include the handwritten signature of the authoriser(s). Link stamp, photocopies and any other copy are not allowed.

Where the authorisation is signed on behalf of a legal person, only such persons as are entitled to sign by law and/or in accordance with articles of association or equivalent of the legal person may do so. An indication is to be given of signatory's entitlement to sign: president, director, company secretary.